AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0912026-DE
Reçu le 11/06/2026

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O.-M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

MARCHE PUBLIC DE LOCATION DE PHOTOCOPIEURS ET IMPRESSION COURANTE ET LEUR MAINTENANCE N° 2026- COPIEURS-04- LOT UNIQUE

M.A.P.A. N° 2026/8411Z/COPIEURS/ 04/ LOT UNIQUE

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : BOAMP + LEGALCE (LSDPR) + Bulletins internes Mairie
- Date et heure limites de réception des candidatures : lundi 27 avril 2026 - 14h00
- Date et heure de l'ouverture des offres : 27 avril 2026
- Nombre de candidatures admises : toutes

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du 20 mai 2026, la commission d'appel d'offres, régulièrement convoquée le 11/05/2026 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) Suppléant (S)
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
Mme Evelyne CASEROTTO	Adjoint au Maire	(T) Excusée
M. Hugues DAVID	Adjoint au Maire	(T) Excusé
Madame Edith BUSQUET	Adjoint au Maire	(T)
M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	(T) Excusé

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0912026-DE
Reçu le 11/06/2026

M. J.J. SERVOLLE	Conseiller municipal	(T)
Mme Marie LAPORTE	Conseiller municipal	(S)
M. Serge ARNAUNE	Conseiller municipal	(S) /
Mme Françoise MEDECIN	Conseiller municipal	(S) /
M. J.F. TUFFERY	Conseiller municipal	(S)
M. Patrick GOLFIER	Adjoint au Maire	(S) /

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité	
Anne SEILLAN	~~Anne SEILLAN~~ Service juridique	Service juridique

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

Le quorum est atteint : ~~NON~~ (OUI)

La commission d'appel d'offres (peut) / ne ~~peut pas~~ / valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Candidatures admises

(1)	CAPAQUI — via SHARP

G - Classement des offres.

(1) CAPAQUI via SHARP

☒ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :
Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission retient le classement proposé ;
~~De déclarer le lot infructueux~~.

☒ Résultat des votes :
(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission ayant voix délibérative.)

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0912026-DE
Reçu le 11/06/2026

▪ Pour : 4 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

H - Décision d'attribution.

H1 - Lot unique :

Loyer trimestriel du parc total : 1408.88€ HT

8 copieurs, dont 2 copies couleurs.
Cout unitaire copie noir et blanc : 0.0029 € HT
Cout unitaire copie couleur : 0.023€ HT

Il convient de noter que le système e grossiste de cette centrale d'achat permettra à la Commune de conserver les couts copie en vigueur au cours de la période précédente.

☐ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :
d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
~~pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;~~
pour les motifs mentionnés ci-dessous :
offre correspondant aux attentes techniques et tarifaires

~~de demander une analyse complémentaire des offres~~ pour les motifs suivants :

☐ Résultat des votes :

▪ Pour : 04 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

I ~~- Déclaration sans suite ou d'infructuosité~~

F3 -: Autres remarques

CAO_ATTRI_M.A.P.A._2026_COPIEURS 2026-2029-04-LOT UNIQUE

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0912026-DE
Reçu le 11/06/2026

▪ Pour : 6 ▪ Contre : 0 ▪ Abstentions : 0

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Evelyne CASEROTTO	Excusée
H. DAVID	Excusé
E. BUSQUET	
Daniel ESSERTEL	Excusé
J.J. SERVOLLE	
Marie LAPORTE	
Serge ARNAUNE	//
Françoise MEDECIN	//
J.F. TUFFERY	
Patrick GOLFIER	//